



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM REGION MOLSHEIM 26 PL DE L HOTEL DE VILLE CS 99101 67129 MOLSHEIM CEDEX

déclare et atteste avoir reçu la somme de 10 000 €.

Mme Delphine DIEU, gérant de la société 3DE, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 2 B RUE DE BISCHOFFSHEIM 67560 ROSHEIM, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	Mme Delphine DIEU domiciliée au 2 rue de BISCHOFFSHEIM à 67560 ROSHEIM
Nombre de parts	1000
Montant versé	10 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 04 février 2026

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST06